

Le Palais de Caïphe

et l'Ancienne

BASILIQUE DE SAINT-PIERRE

AU MONT SION



Par le P. L. DRESSAIRE et le P. G. JACQUEMIER

Des Augustins de l'Assomption



Extrait de « *JÉRUSALEM* » et des « *ÉCHOS D'ORIENT* »



PARIS

Imprimerie P. FERON-VRAU, 3, Rue Bayard, 3

Des deux articles reproduits ci-après :

Le premier réunit, dans une substantielle monographie, les documents nécessaires à la recherche d'un vénérable sanctuaire dont on a perdu aujourd'hui la position exacte ;

Le second répond à une brochure produite sur le même sujet, mais en un sens tout opposé. Cette dernière brochure, d'un caractère nettement agressif, a été traduite en plusieurs langues, et répandue avec une profusion dont le motif échappera au plus grand nombre.

A la suite de nombreuses et instantes réclamations, on a cru bon de remettre la question dans son vrai jour.

D. J.

PERMIS D'IMPRIMER

Paris, le 10 janvier 1905,

H. ODELIN,
vic. gén.

LE PALAIS DE CAÏPHE

ET L'ANCIENNE BASILIQUE DU MONT SION

I. — SOUVENIRS ÉVANGÉLIQUES

Le palais de Caïphe fut témoin du jugement religieux institué contre Notre-Seigneur par la Synagogue. Après une courte comparution devant Anne (1), Jésus fut emmené chez Caïphe (2), « le grand-prêtre de cette année-là ». (3) Dans ce palais « se réunirent tous les princes des prêtres, les scribes et les anciens » (4), et le jugement commença. Le grand-prêtre interrogea « Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine ». (5) Le Maître répondit : « J'ai parlé ouvertement au monde..... Demande à ceux qui m'ont entendu ce que je leur ai dit. » A ces mots, un des satellites qui se trouvait là donna un soufflet à Jésus en disant : « Est-ce ainsi que tu réponds au grand-prêtre ? » (6) Cependant les princes des prêtres et tout le Conseil cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus (7). On trouva enfin deux témoins qui rapportèrent en l'altérant une parole du Maître : « Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours. » Le grand-prêtre, se levant, dit à Jésus : « Ne réponds-tu rien à ce que ces hommes déposent contre toi ? » (8)

(1) *Joan.* xviii, 13.
(2) *Mattb.* xxvi, 57; *Marc.* xiv, 53; *Luc.* xxii, 54;
Joan. xviii, 24.
(3) *Joan.* xviii, 13.
(4) *Marc.* xiv, 53.
(5) *Joan.* xviii, 19.
(6) *Joan.* xviii, 20-22.
(7) *Mattb.* xxvi, 59.
(8) *Mattb.* xxvi, 61-62.

Comme Jésus gardait le silence, le grand-prêtre lui dit : « Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le fils de Dieu ? » Jésus lui répondit : « Tu l'as dit..... » Alors le grand-prêtre déchira ses vêtements en disant : « Il a blasphémé..... » Ils répondirent : « Il mérite la mort. » (1)

Pendant ce temps, Pierre se chauffait dans la cour du palais, assis près d'un feu qu'on venait d'allumer. Le coq n'avait pas encore chanté deux fois qu'il avait par trois fois renié le Maître. Au deuxième chant du coq, Jésus regarda Pierre (2), et « Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : « Avant que le coq ait » chanté deux fois, tu me renieras trois » fois. » (3) Et, étant sorti de la maison, Pierre pleura amèrement. » (4)

Sur ces entrefaites, Jésus avait été l'objet des crachats, des soufflets et des coups de la valetaille (5). Ainsi se passa pendant la nuit ce premier jugement.

« Dès qu'il fit jour, les anciens du peuple, les princes des prêtres et les scribes se réunirent et amenèrent Jésus dans leur assemblée. » (6) On ne peut dire avec certitude si ce nouveau Conseil tenu le matin eut lieu dans la demeure de Caïphe ou bien au temple, lieu habi-

(1) *Mattb.* xxvi, 63-66.
(2) *Luc.* xxii, 61.
(3) *Marc.* xiv, 72.
(4) *Luc.* xxii, 62.
(5) *Mattb.* xxvi, 67.
(6) *Luc.* xxii, 66.

tuel des réunions du Sanhédrin. Quoi qu'il en soit, le palais de Caïphe a été le témoin de la partie principale du jugement religieux. La séance du matin n'eut lieu sans doute que pour la forme, pour sauver les apparences de la légalité, une sentence capitale ne pouvant être portée que de jour.

II. LA BASILIQUE DE SAINT-PIERRE SUR L'EMPLACEMENT DU PALAIS DE CAÏPHE.

a) Témoignages antérieurs aux Croisades.
La basilique de Saint-Pierre. — On conçoit que de tels souvenirs aient profondément gravé dans la mémoire des premiers chrétiens les lieux mêmes qui en avaient été le théâtre. Aussi la tradition locale touchant l'emplacement du palais de Caïphe est une des plus anciennement attestées.

En 333, le Pèlerin de Bordeaux mentionne déjà ce palais en ces termes : « De la même (piscine de Siloé) on monte à Sion et l'on voit le lieu où fut la maison du prêtre Caïphe, et il y a encore en cet endroit la colonne à laquelle on flagella le Christ (1). Une fois entré *en dedans du mur de Sion*, on voit le lieu où David eut son palais..... De là, *en sortant du mur de Sion*, si vous allez à la porte de Naplouse, à droite, en bas dans la vallée,

vous voyez des pans de murs, là où fut le palais de Ponce-Pilate. » (1)

Dans sa 13^e catéchèse, prêchée en 348, saint Cyrille de Jérusalem adjurait ainsi ses néophytes de ne pas abandonner le Christ : « Ne renie pas le Crucifié; si tu le renies..... elle t'accusera, la maison de Caïphe, qui, par sa dévastation présente atteste la présence de celui qui y fut jugé. » (2)

Le poète latin Prudence, né en 348, par conséquent contemporain de saint Cyrille, nous donne le même renseignement : « Elle est tombée, la maison impie de Caïphe le blasphémateur, dans laquelle la face sainte du Christ a été souffletée; tel est le sort réservé aux pécheurs : après leur mort, ils ne se survivront plus que dans des monuments funéraires ruineux. » (3)

Un anonyme écrivait aux environs de 530 dans son *Breviarius de Hierosolyma* ou *Abrégé de Jérusalem* : « Vous allez ensuite à la sainte basilique de Sion où se trouve la colonne à laquelle Jésus fut frappé..... De là, vous allez à la maison de Caïphe, là où saint Pierre renia, là où se trouve la grande basilique de Saint-Pierre. » (4)

A la même date, l'archidiacre Théodosius faisait un pèlerinage aux Lieux Saints. Il nous a laissé une relation de son voyage, ou plutôt un itinéraire d'une certaine étendue. L'auteur commence par la description de Jérusalem. Sa première visite est pour la basilique du Saint-Sépulcre. Ensuite, il se rend au mont Sion : « Du Golgotha jusqu'à la Sainte Sion, qui est la mère de toutes les églises, il y a deux cents pas. Cette église, Notre-Seigneur Jésus-Christ la fonda avec ses apôtres..... La colonne qui fut dans la maison de Caïphe est maintenant dans la Sainte Sion..

(1) Cette colonne est mentionnée par la *Peregrinatio*, dite de sainte Sylvie, ou Eucharie (vers 385), sur le mont Sion, sans doute au Cénacle même. Le Vendredi-Saint, dit-elle, « on va à Sion pleurer à cette colonne à laquelle le Seigneur fut flagellé ». (*Studi e documenti di storia e diritto*, anno 9, aprile-settembre 1888, p. 159). En tous cas, c'est au Cénacle que saint Paule, en 404, voit cette colonne soutenant le portique de l'église. (*Peregrinatio sanctæ Paulæ*, apud Itin. Hierosol. latina, Tobler, Genève, Fick, 1877, vol. I^{er}, t. I^{er}, p. 17-18.) Prudence écrivait vers la même époque : « Elle subsiste encore la vénérable colonne, et elle soutient le temple. » (*Aurelii Prudentii Clementis carmina*, ed. Albertus Dressel, Leipzig, 1860. *Dittachæon*, strophe 51, p. 483.) Le pèlerin Théodosius (530) signale cette colonne au Cénacle en ces termes : « La colonne qui fut dans la maison de Caïphe est maintenant dans la Sainte Sion. » En 570, un anonyme de Plaisance; en 670, le pèlerin Arculfé; saint Bède, en 720, trouvent la même colonne à l'intérieur de la basilique du Cénacle.

(1) *Itinerarium a Burdigala Hierusalem usque*, apud Itin. Hierosol., Tobler, op. cit., p. 33.

(2) Migne, P. G., t. XXXIII, col. 817.

(3) *Dittachæon*, strophe 40.

(4) Tobler, op. cit., p. 58-59.

Tandis que le Seigneur était flagellé et qu'il embrassait la colonne, ses bras, ses mains et ses doigts s'y enfoncèrent comme dans une cire molle.... De la Sainte Sion à la maison de Caïphe, qui est maintenant l'église de Saint-Pierre, il y a plus ou moins cinquante pas.... De la maison de Pilate jusqu'à la piscine probatique, il y a plus ou moins cent pas. » (1)

Dans une liste officielle des églises et des couvents de Terre Sainte, dressée à l'époque de Charlemagne (808), le *Commemoratorium de casis Dei vel monasteriis*, la basilique de Saint-Pierre est ainsi mentionnée : « A la Sainte Sion, prêtres et clercs, 17..... A Saint-Pierre, où le glorieux apôtre pleura, prêtres et clercs, 5. Au prétoire, 5. » (2)

Nous trouvons une attestation précieuse dans l'itinéraire du moine franc Bernard qui vint en Palestine vers 870. Après avoir signalé le Cénacle, cet auteur poursuit : « Tout droit à l'Orient est l'église en l'honneur du bienheureux Pierre à l'endroit où il renia le Seigneur. » (3)

*
**

Tels sont pour l'époque antérieure aux Croisades les textes connus se rapportant à la question que nous traitons (4). Plusieurs conclusions s'en dégagent :

1° Les auteurs anciens ne connaissent qu'une église de Saint-Pierre, qualifiée du titre de grande basilique, et ils l'identifient

avec la maison de Caïphe. « A la maison de Caïphe, là où saint Pierre renia, se trouve la grande basilique de Saint-Pierre. » (1)
« La maison de Caïphe est maintenant l'église de Saint-Pierre, » dit Théodosius. Et Bernard le Moine : « L'église en l'honneur du bienheureux Pierre est à l'endroit où il renia le Seigneur. »

Un seul document, le *Commemoratorium de casis Dei*, déclare que l'église Saint-Pierre se trouve à l'endroit « où le glorieux apôtre pleura ». Mais ce texte isolé ne peut suffire à faire admettre une église des *Larmes de saint Pierre*, distincte de l'église du *Reniement de saint Pierre*. L'expression *pleura* s'explique aisément de l'église du *Reniement*. En effet, saint Pierre n'a pas attendu d'être loin de la maison de Caïphe pour commencer à pleurer sa faute. C'est au moment même où il quittait l'atrium du grand-prêtre que, vaincu par le regard du Maître, il fondit en larmes. D'ailleurs ce qu'on vénérât dans la conduite de saint Pierre chez Caïphe n'étant assurément pas le *crime* du triple reniement, mais bien le *repentir* de l'apôtre; il était tout naturel de désigner l'église du *Reniement* sous le nom d'église des *Larmes de saint Pierre*. En troisième lieu, comme le *Commemoratorium de casis Dei* ne parle que d'une seule église Saint-Pierre, cette église est nécessairement celle qu'ont mentionnée les pèlerins antérieurs et que mentionnera en 870 Bernard le Moine sous le nom d'église du *Reniement*. L'auteur du *Commemoratorium*, on le sait, a pour but de dresser le catalogue complet des sanctuaires de Jérusalem, au moins des principaux, et la grande basilique du *Reniement* ou de la maison de Caïphe compte évidemment parmi ces derniers. Si donc il y avait eu une église des *Larmes* distincte de la grande basilique du *Reniement*, l'auteur

(1) Tobler, *op. cit.*, p. 64-65.

(2) Tobler, *op. cit.*, p. 301.

(3) Tobler, *op. cit.*, p. 316.

(4) L'auteur de l'opuscule *Qualiter sita est civitas Jerusalem* écrivait, soit dans la seconde moitié du XI^e siècle, soit au début du XII^e. Voici tout ce qu'il dit du mont Sion : « Hors la porte de Jérusalem, au Midi, se trouve tout près le mont Sion où sainte Marie quitta cette terre. Non loin de là se trouve Acheldemac, c'est-à-dire le Champ du sang. Non loin de là, également au Midi, se trouve la *Natatoria Siloé*. Sous le mont, près des murs de la ville, se trouve le lieu où saint Pierre pleura après avoir renié le Christ. » (*Itin. Hierosol.*, éd. Tobler et Molinier, Genève, Fick, 1880, 1, 2, p. 348-349.)

(1) *Breviarius de Hierosolyma*.

n'aurait pas manqué de signaler celle-ci qui, elle, existait sûrement et était une des principales de la Ville Sainte, comme l'ont prouvé les textes. Ainsi l'on vénérât à la fois dans le palais de Caïphe le souvenir de Notre-Seigneur rassasié d'opprobres par les prêtres, les valets et par Pierre lui-même, et le repentir du grand apôtre.

2° Le sanctuaire de la maison de Caïphe ou de saint Pierre se trouvait *tout droit à l'orient* du Cénacle. Ceci est affirmé très nettement par Bernard le Moine.

3° La distance qui séparait le Cénacle de la basilique de Saint-Pierre nous est déjà approximativement connue. Nous avons recueilli une indication, vague sans doute, mais qui a pourtant son intérêt, dans le texte du Pèlerin de Bordeaux (333). Le Bordelais nous représente le mont Sion entouré d'un mur. On pénètre dans cette enceinte lorsqu'on vient de la piscine de Siloé, on en sort lorsqu'on va du mont Sion à la porte de Naplouse (1). Or, en montant de la piscine de Siloé à Sion, l'auteur voit l'emplacement du palais de Caïphe *en dehors* du mur de Sion, avant que l'on ait pénétré dans l'enceinte du mont Sion. Nous avons dit que cette indication était vague, parce que, en effet, la question des murs de Jérusalem est l'une des plus difficiles de la topographie palestinienne. On a cependant trouvé des restes d'un ancien mur, que l'on peut vraisemblablement rapporter à cette époque, à 120 mètres environ à l'est du Cénacle.

*
* *

Le pèlerin Théodosius nous donne une distance en « pas ». Il compte « environ 50 pas du Cénacle à la maison de Caïphe ». Au premier coup d'œil, on constate que son *pas* est une mesure conventionnelle, en réalité beaucoup plus considérable que

le pas réel. Voici, en effet, pour Jérusalem, toutes les distances données par cet auteur :

Du Saint-Sépulcre au Calvaire, 12 pas (ou 15). — En réalité 40 mètres à vol d'oiseau, soit, avec les détours et les escaliers, plus de 50 mètres; le pas serait donc de 4 mètres environ.

Du Calvaire au lieu de l'Invention de la croix, 15 pas. — En réalité 45 mètres à vol d'oiseau, soit avec les détours et les escaliers, à peu près 60 mètres; le pas mesurerait donc environ 4 mètres.

De la basilique du Saint-Sépulcre au Cénacle, 200 pas. — En réalité 900 mètres environ; le pas serait donc d'environ 4^m, 50.

Du Cénacle à la Maison de Caïphe ou basilique Saint-Pierre, 50 pas environ.

De la Maison de Caïphe au prétoire de Pilate ou à la fosse de saint Jérémie qui est contiguë, 100 pas.

De la fosse de saint Jérémie (contiguë au prétoire de Pilate) à la piscine de Siloé, 100 pas.

Du prétoire à la piscine probatique, 100 pas environ.

On le voit, si nous prenons les distances entre les Lieux saints identifiés avec certitude, le Saint-Sépulcre, le Calvaire, l'Invention de la croix et le Cénacle, nous trouvons pour le *pas* de Théodosius une longueur d'au moins 4 mètres. Donc, les 50 pas qui, d'après Théodosius, séparent le Cénacle de la Maison de Caïphe ou basilique Saint-Pierre mesurent une longueur minimum de 200 mètres.

Certains palestinologues refusent de prendre pour sérieuse l'indication des distances fournie par Théodosius. Nous accordons bien volontiers que, pas plus chez lui que chez la plupart des auteurs-pèlerins, on ne saurait chercher une exactitude mathématique. Il y a cependant dans les mesures de son itinéraire des renseignements généraux qui ont leur valeur. Ces mesures expriment une certaine propor-

(1) Cf. *Échos d'Orient*, mars 1904, p. 73.

tion dans les distances. Ainsi la distance entre le Saint-Sépulcre et le Calvaire est déclarée égale sensiblement celle qui sépare le Calvaire de l'Invention de la croix. Au contraire, l'espace compris entre la basilique du Saint-Sépulcre et l'église du Cénacle est dit beaucoup plus considérable; l'auteur l'estime treize fois plus grand; que l'on fasse le calcul sur une carte, en tenant compte, comme il convient, des détours et escaliers qui ont allongé le trajet du pèlerin dans la basilique du Saint-Sépulcre, et l'on verra que Théodosius ne s'est pas de beaucoup trompé, la distance réelle étant très peu supérieure à celle qu'il indique (1).

Ce qui empêche un certain nombre d'auteurs d'admettre comme sérieux les chiffres de Théodosius, c'est l'identification qu'ils font du prétoire et de la forteresse Antonia. Si l'on suppose que la forteresse Antonia, au nord-ouest du temple, est le prétoire de Pilate, comme trois des distances données par Théodosius doivent se mesurer à partir du prétoire, on pourra trouver que les chiffres du pèlerin sont sans valeur. La résidence de Pilate, d'après ce pèlerin, est à cent pas de la piscine de Siloé et à cent pas de la piscine probatique. La conclusion serait: donc le prétoire est à peu près à égale distance de ces deux points. Non, répondent les partisans de la Caserne turque, *a priori* le prétoire est à l'Antonia. Or, la piscine de Siloé est cinq ou six fois plus éloignée de l'Antonia que la Probatique. Donc, les chiffres de Théodosius sont faux.

Mais au lieu d'interpréter les textes traditionnels d'après des identifications préconçues, ne serait-il pas plus judicieux de faire les identifications d'après ces mêmes textes? Essayons donc de placer

le prétoire vraiment traditionnel, non pas à l'Antonia, car les chiffres de Théodosius ainsi que les données d'autres pèlerins s'y refusent évidemment, mais vers le Mékémeh ou ancien palais de justice, au sud-ouest de l'esplanade du temple. Qu'arrive-t-il alors? Les chiffres de Théodosius apparaissent sensiblement exacts.

Du Saint-Sépulcre au Calvaire, 12 pas ou 15; $\frac{50 \text{ m.}}{12} = 4$ mètres environ.

Du Calvaire à l'Invention de la Croix, 15 pas; $\frac{60 \text{ m.}}{15} = 4$ mètres.

De la basilique du Saint-Sépulcre au Cénacle, 200 pas; $\frac{900 \text{ m.}}{200} = 4^{\text{m}}, 50$.

Du Cénacle au Prétoire-Mékémeh, environ 150 pas (50 pas jusqu'à la Maison de Caïphe, plus 100 pas de celle-ci au prétoire); $\frac{850 \text{ m.}}{150} = 5^{\text{m}}, 65$ environ.

Du Prétoire-Mékémeh à la piscine de Siloé, 100 pas; $\frac{700 \text{ m.}}{100} = 7$ mètres.

Du Prétoire-Mékémeh à la piscine probatique (en coupant à travers l'esplanade du temple), 100 pas; $\frac{500 \text{ m.}}{100} = 5$ mètres.

Ce tableau fait voir que, en plaçant le prétoire au Mékémeh on donne aux chiffres de Théodosius un sens rationnel, puisqu'on trouve pour ses *pas* une longueur sensiblement uniforme. Au contraire, si l'on place le prétoire traditionnel à l'Antonia, on obtient le tableau suivant:

Du Saint-Sépulcre au Calvaire, 12 pas ou 15; $\frac{50 \text{ m.}}{12} = 4$ mètres environ.

Du Calvaire à l'Invention de la croix, 15 pas; $\frac{60 \text{ m.}}{15} = 4$ mètres.

De la basilique du Saint-Sépulcre au Cénacle, 200 pas; $\frac{900 \text{ m.}}{200} = 4^{\text{m}}, 50$.

Du Cénacle au prétoire Antonia, environ 150 pas; $\frac{1100 \text{ m.}}{150} = 7$ mètres environ.

Du prétoire Antonia à la piscine de Siloé, 100 pas; $\frac{1100 \text{ m.}}{100} = 11$ mètres.

Du prétoire Antonia à la piscine probatique, 100 pas; $\frac{200 \text{ m.}}{100} = 2$ mètres.

(1) De la basilique du Saint-Sépulcre au Cénacle, il y a environ 900 mètres, distance égalant quinze fois les 60 mètres qui séparent le Calvaire de l'Invention de la croix.

Que l'on compare au précédent ce tableau où les pas offrent d'énormes écarts (11 mètres, 2 mètres), et l'on décidera dans quel cas le texte de Théodosius est le mieux respecté.

Il n'y a donc, en définitive, aucun motif plausible de récuser les indications de distance fournies par notre pèlerin. Nous pouvons ainsi maintenir notre première affirmation, à savoir que la Maison de Caïphe se trouve à 200 mètres au moins du Cénacle.

Un argument négatif qui a son importance vient corroborer les indications de Théodosius et de Bernard le Moine; c'est le silence de plusieurs pèlerins à cette époque touchant le palais de Caïphe. Que la *Peregrinatio Silvæ* (vers 385), la *Peregrinatio Paulæ* (404), l'*Itinéraire* de saint Eucher (440), l'*Hodæporicon* de saint Willibald (723-726) ne disent rien du palais de Caïphe, cela peut s'expliquer facilement par la sobriété de leurs indications au sujet de la basilique de Sion. Mais il n'en va pas de même pour d'autres textes. Si l'on suppose vraie l'opinion dite traditionnelle qui place la Maison de Caïphe à une quarantaine de mètres seulement de l'ancienne basilique du Cénacle, on ne s'explique pas comment l'Anonyme de Plaisance (570), Arculf (670), saint Bède (720), qui nous donnent de nombreux détails sur la basilique de Sion, ne mentionnent même pas la maison de Caïphe. Et ce silence est d'autant plus étrange que le palais de Caïphe, patronné par cette opinion, se trouvait non seulement tout près du Cénacle, mais encore sur le chemin suivi par deux de ces auteurs, l'Anonyme de Plaisance et Arculf, qui allaient du Saint-Sépulcre ou de la tour de David au Cénacle.

Réunissant tous les renseignements que les textes nous ont fournis, nous pouvons dire : la basilique de Saint-Pierre, élevée avant 530 (1), sur l'emplacement

du palais de Caïphe, se trouvait à l'Est du Cénacle, à la distance d'au moins 200 mètres.

b) La grotte et l'église de Saint-Pierre en Gallicante. — La basilique de Saint-Pierre avait très probablement été détruite une première fois par Chosroès (614). Relevée dans la suite (Bernard le Moine la trouva debout en 870), elle ne dut point être épargnée par le farouche Hakem, le kalife-dieu qui dévasta la Palestine au début du XI^e siècle. On ne peut dire avec certitude à quelle date précise elle aura été reconstruite. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'à partir du voyage de l'Anglais Sæwulf (1102) les pèlerins mentionnent toujours sur le versant oriental du mont Sion l'église de Saint-Pierre, le *moustier* de Saint-Pierre.

Cependant une modification importante s'est produite dans la tradition. On a cessé d'identifier cette église de Saint-Pierre avec le palais de Caïphe. A en croire les pèlerins du XII^e siècle et des siècles suivants, l'église de Saint-Pierre aurait été bâtie pour vénérer une grotte où, d'après une légende qui prend consistance à cette époque, l'apôtre se serait réfugié, loin de la maison de Caïphe, afin d'y pleurer son péché (1). Cette grotte est mentionnée pour la première fois dans Sæwulf (1102). La basilique reçoit alors un titre nouveau. Sæwulf est le premier à l'appeler l'« église du Chant du Coq » ; *ecclesia sancti Petri quæ Gallicantus vocatur* (2). Cette dénomination, en soi, convient très bien, et même mieux qu'à tout autre lieu, au palais de Caïphe; mais, dans la pensée des

(1) Cette grotte était une des nombreuses cavités du mont Sion. Les pèlerins l'appellent une « crypte très profonde » (Sæwulf), une « grotte profonde » (Daniel), une « fosse profonde » (*Citez de Jérusalem*), une « cavité profonde » (Sanuto). D'après Théodoric (1172) on y descendait « à gauche de l'autel (c'est-à-dire à l'Orient, du côté de la vallée), par 60 degrés environ », Daniel le Russe dit 32 avec plus de vraisemblance.

(2) Les itinéraires français portent : *en Gallicante*.

(1) *Breviarium de Hierosolyma*.

nouveaux pèlerins, elle sert à distinguer du palais du grand-prêtre l'endroit où saint Pierre serait allé pleurer dans une grotte. Ces pèlerins affirment que l'église de Saint-Pierre est seulement le lieu où l'apôtre alla pleurer son crime, et non pas l'endroit où il renia Notre-Seigneur dans le palais de Caïphe. Le palais de Caïphe est montré désormais au *sommet* du mont Sion, au Nord (1) et à quelques pas seulement du Cénacle, dans la chapelle du Saint-Sauveur aujourd'hui en la possession des Arméniens (2). On voit combien ces indications sont contraires à la tradition ancienne qui plaçait ce palais à l'est du Cénacle, à une distance considérable de celui-ci, donc sur le versant oriental de la colline de Sion.

Sur l'emplacement véritable du palais de Caïphe, où s'élevait jadis la grande basilique de Saint-Pierre, il y a donc toujours une église dédiée à ce saint, mais on n'y vénère plus que le souvenir de son repentir. Une légende est née qui a dramatisé la pénitence de saint Pierre en supposant que l'apôtre s'est réfugié dans une grotte pour y pleurer son crime (un fait absolument ignoré de l'antiquité chrétienne), et le souvenir du repentir du prince des apôtres, localisé dans cette grotte, est désormais le seul qui attire les pèlerins à l'église Saint-Pierre.

Poursuivons l'histoire de ce sanctuaire.

En la possession de quelle communauté chrétienne l'église de Saint-Pierre se trou-

vait-elle? Nous n'avons pour nous renseigner d'une façon précise que deux documents du *xii^e* siècle, et ils sont contradictoires. Le premier en date est la relation de voyage de Jean de Wurtzbourg (1165). D'après ce pèlerin, l'église est desservie par des moines grecs : « Par-dessus cette grotte s'élève une église que desservent aujourd'hui les moines grecs. » (1) Au contraire, le pèlerin Théodoric, dont les informations sont généralement exactes, écrivait quelques années plus tard (1172) : « Cette église est aux mains des Arméniens. » (2) Un document arménien qui daterait du *vii^e* siècle (3) attribue la fondation de l'église de Saint-Pierre à Terdate ou Tiridate II le Grand, roi d'Arménie, mort en 314. Ce texte paraît apocryphe. Il offre cependant quelque intérêt et mérite d'être cité : « Sous le règne de Terdate, et sous le pontificat de saint Grégoire l'Illuminateur, les grands princes arméniens fondèrent plusieurs couvents dans la sainte ville de Jérusalem : voici les noms de ces couvents : le couvent de Pierre, qui fut fondé par donation royale; il se trouve hors de la ville, du côté de Siloé, on l'appelle les *Sompirs de Pierre*. » Cet écrit a été reproduit par le R. P. Léonce Alishan d'après deux textes du *xvii^e* siècle qui se donnent pour des copies fidèles. Le document a sans doute été fabriqué alors. Mais, nous l'avons dit, il n'est pas sans intérêt : il prouve qu'au *xvii^e* siècle les Arméniens affirmaient avoir été jadis les possesseurs de l'église de Saint-Pierre en Gallicante. Sur ce sujet j'ajouterai simplement cette observation : le pèlerin occidental Jean de Wurtzbourg a très bien pu prendre pour des Grecs les Arméniens, moins nombreux à Jérusalem et moins

(1) En 1112, l'igoumène russe Daniel, un des premiers témoins de ce changement, place le palais de Caïphe à l'orient du Cénacle, mais dans ses environs immédiats.

(2) L'auteur des *Pèlerinages et Pardons de Acre* (1298) fait une combinaison bizarre. D'après lui, Jésus fut « désolé et couronné d'esspynes » dans le palais de Caïphe, et la « Cave Galyquant » est le lieu où « saint Père refusa conuistre Ihesu », (*Itinéraires français des xi^e, xii^e et xiii^e siècles*, publiés par Henri Michelant et Gaston Reynag, Genève, Fick 1882, p. 231.) Ne pourrait-on pas voir dans cette dernière affirmation un vestige de l'ancienne tradition (la tradition véritable) qui localisait ici le souvenir du reniement?

(1) *Descriptio T. S.*, éd. Tobler. Leipzig, 1874, p. 140.

(2) *Theodorici libellus*, éd. Tobler, Paris, 1865, p. 63.

(3) ANASTASE D'ARMÉNIE. *Les LXX couvents arméniens de Jérusalem*, dans les *Archives de l'Orient latin*, t. II, Paris, 1884, documents, p. 395.

connus des voyageurs occidentaux que les premiers.

Les auteurs du XII^e siècle et des siècles suivants nous ont laissé des indications, sinon très précises, du moins assez détaillées, sur la situation de l'église de Saint-Pierre en Gallicante. Ernoul nous apprend qu'il y avait alors comme aujourd'hui un chemin allant de la porte de Sion à la vallée du Cédron en suivant le mur de la ville : « Li voie à main seniestre (quand on sort par la porte de Sion) si va selonc les murs de le cité droit as Portes Oires (Porte Dorée). Et d'illec avale on droit el val de Josaffas. » (1) C'est en suivant cette route que les pèlerins trouvent sur leur droite l'église de Saint-Pierre. La porte de Sion, on n'en peut guère douter, était alors en face de la grande artère qui, allant de la porte de Damas dans la direction du Sud, partage la ville en deux parties presque égales (2). Les pèlerins sortant de la ville par cette porte de Sion tournaient à gauche, et, en suivant le sentier le long des remparts, rencontraient bientôt sur leur droite le sanctuaire de Saint-Pierre. Voici du reste les principales indications données par divers textes depuis le XII^e siècle jusqu'au moment où l'église disparut au XIV^e.

Saint-Pierre est à l'orient du Cénacle, près des murs de la ville (Sæwulf, Epiphane l'Hagiopolite.)

Sur le versant oriental de la colline (Sæwulf, Daniel, Théodoric).

Près du chemin qui va de la porte de Sion (ancienne) à la vallée du Cédron (Jean de Wurtzbourg, Fretellus).

A droite de ce chemin (Théodoric, Ernoul), près de la porte (ancienne) de Sion (Jean de Wurtzbourg, *Citez de Ibié-rusalem*).

A trois portées d'arc de la piscine de Siloé (Epiphane l'Hagiopolite).

Assez bas, vers la vallée (Daniel, Edrisi, Anonyme du XIII^e siècle publié dans les *Itin. franç.*, p. 104) (1).

On le voit, ces données topographiques s'accordent bien avec les renseignements que nous ont fournis plus haut les auteurs antérieurs aux Croisades touchant la basilique de Saint-Pierre bâtie sur l'emplacement de la maison de Caïphe.

c) **La destruction de l'église de Saint-Pierre.** — Nous trouvons l'église de Saint-Pierre mentionnée jusqu'en 1320. Voici ce qu'écrivait encore cette année-là le pèlerin Oderic : « Il y a également en cet endroit (sur le versant oriental du mont Sion) une église vulgairement appelée du Chant de Coq. En ce lieu le bienheureux Pierre repentant versa des larmes amères. » Mais les textes des pèlerins postérieurs ne signalent plus que « la grotte au milieu d'un champ » (2), le *lieu* des larmes (Ludolphe de Sudheim, 1348), « la place où saint Pierre pleura » (Ogier d'Anglure, 1360-1412). Le moine augustin Jacques de Vérone (1335) dit expressément : un peu plus bas que le lieu où se dessécha la main du prêtre juif, il y a une vallée très petite semblable à une fosse ; là aussi il y eut une église, mais les *vestiges n'en apparaissent point*. C'est le lieu où saint Pierre pleura. » (3) En 1483, le Dominicain Fabri assure formellement, après Jacques de Vérone,

(1) Daniel le Russe indique Saint-Pierre vers le nord de la piscine de Siloé. Il est le seul à donner cette direction qui peut très bien s'entendre du Nord-Ouest. Un peu plus haut nous avons vu cet auteur placer la maison de Caïphe à l'Orient du Cénacle, alors que tous ses contemporains la mettent au nord de celui-ci.

(2) « Au-dessus du chemin », dit Nicolo de Poggibonsi qui visita les Lieux Saints en 1346, « dans le champ il y a une grotte et elle s'appelle Gallicante : saint Pierre y vint après avoir par trois fois renié Jésus-Christ », (Nicolo de Poggibonsi *Libro d'Olttramare*, Bologne, 1881, t. I^{er}, 147.)

(3) *Le pèlerinage du moine augustin Jacques de Vérone* (1335). *Revue de l'Orient latin*, t. III, p. 196.

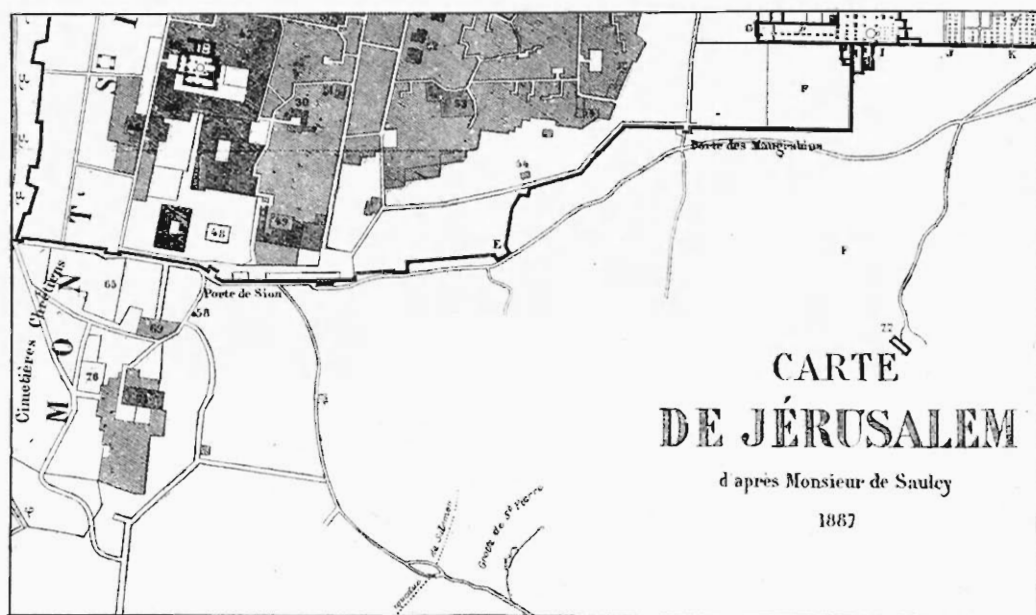
(1) *Itinér. franç.*, p. 44.

(2) « Cele rue qui va droit à le Porte de Monte Syon a à non li rue S. Estevene. » Ernoul (1231). *Itinér. franç.*, p. 42.

qu'on ne voit même plus les vestiges de l'ancienne église (1).

d) **Après la destruction de l'église de Saint-Pierre.** — A partir de cette époque nous ne sommes plus certains que les pèlerins aient visité longtemps le lieu traditionnel ni même vénéré tous la même grotte. Le contraire semble plutôt vrai. Jean de Maudeville (1322) place la grotte de *Gallicantus* à 140 pas de la maison dite de Caïphe. En 1422, Jean Poloner la met

à 187 pas du même endroit (1). Deux cents ans plus tard, Quaresmius (1622) la montre du côté de la porte Sterquiline, « à un quart de mille de la maison de Caïphe ». (2) En 1666, Surius dira à 340 pas. Doubdan écrivait dans la relation de son voyage (1651) : « J'ai dit la place, et non la grotte, d'autant qu'elle a été toute démolie. » Le P. Nau (1674) n'a pas, lui non plus, vu de grotte : « On voyait il y a quelques années une espèce de grotte qu'on a murée. » (3)



EXTRAIT DU « GUIDE-INDICATEUR » DU FR. LIÉVIN (P. 140)

Au XIX^e siècle, la tradition locale fixait au contraire le lieu des Larmes de saint Pierre, non pas dans le voisinage de la porte Sterquiline ou des Maugrebins, mais à 500 mètres environ en-deçà de cette porte, à 200 mètres à l'est du Cénacle (2). On voit en ce lieu une grotte peu profonde et largement ouverte tenue pour la vraie grotte de saint Pierre par tous les

indigènes. Voici l'itinéraire que trace le le Fr. Liévin de Hamme, Franciscain de la Custodie de Terre Sainte, aux visiteurs du mont Sion.

« On laisse cette porte (celle de Sion) à gauche pour suivre la muraille de la ville jusqu'au premier chemin qu'on rencontre à droite. On prend ce chemin, et, après un parcours de 280 mètres, on trouve

(1) *Ecclesia est totaliter eruta, adeo quod ejus non apparent vestigia* (Evagatorium, éd. Hassler, Stuttgart, 1843, t. I^{er}, p. 261.)

(2) Les distances sont évaluées à vol d'oiseau.

(1) T. WRIGHT, *Early Travels*. Londres, 1848, p. 174-175.

(2) *Elucidatio Terræ Sanctæ*, t. II. Venise, 1881, p. 136.

(3) *Voyage nouveau de la Terre Sainte*. Paris, 1757, p. 117.

trois sentiers. On suit celui de gauche, et à la distance de 95 mètres en descendant, on arrive à une ouverture ou regard pratiqué dans l'aqueduc de Salomon. On continue ensuite le sentier qui descend vers l'Orient. Arrivé à 75 mètres au delà de l'aqueduc, on prend à gauche par le champ, et, à 12 mètres du sentier, on arrive à la grotte du Repentir de saint Pierre +. » (1) (Le signe + indique une indulgence partielle.)

Le plan de Jérusalem qui se trouve à la page 140 (édition de 1887) précise encore le texte s'il est possible, et permet d'en vérifier l'exactitude dans le détail.

Cette grotte fut acquise en 1882 par M. le comte de Piellat, le distingué et généreux bienfaiteur des communautés de Terre Sainte, que tous les anciens pèlerins de Jérusalem connaissent bien. M. de

Piellat la vendit en 1887 aux PP. Assomptionnistes qui, cette même année, après le succès des premiers Pèlerinages de Pénitence, fondaient la vaste hôtellerie de Notre-Dame de France, au nord de la ville. Le R. P. Germer-Durand pratiqua des fouilles dans les environs afin de retrouver les vestiges de l'ancienne basilique. Le « jardin Saint-Pierre » s'agrandit peu à peu. Plusieurs grottes furent découvertes, dont une très profonde, en partie décorée de petites croix, avec une porte double et un escalier taillé dans le roc. Jusqu'ici, on n'a rien trouvé de décisif touchant l'emplacement exact de l'ancienne basilique de Saint-Pierre et du palais de Caïphe. De nouvelles fouilles apporteront sans doute, espérons-le, des résultats plus consolants.

L. DRESSAIRE.

LE PALAIS DE CAÏPHE ET LE NOUVEAU JARDIN SAINT-PIERRE DES PÈRES ASSOMPTIONNISTES AU MONT SION

Sous ce titre et sous la signature du R. P. Urbain Coppens, O. F. M., vient de paraître une brochure qui mérite d'arrêter un instant notre attention. On n'a pas été médiocrement surpris, ici, à Jérusalem, de voir un tel livre, signé d'un tel nom, car, jusqu'à ce jour, le R. P. Urbain Coppens, Franciscain belge, débarqué depuis peu en Terre Sainte, n'avait guère tourné son attention que sur le caractère jébuséen des pavés de la Voie douloureuse. Ce qui a augmenté encore l'étonnement, ç'a été en parcourant l'opuscule

d'y rencontrer à chaque page les expressions, le style, les procédés, la manière de l'auteur qui s'est posé en adversaire résolu des sanctuaires possédés par les communautés françaises de Terre Sainte et dont les publications viennent périodiquement égayer les palestinologues.

Comme ces publications, le présent volume est éminemment combatif et ce sont les Pères de l'Assomption qui servent de cible, après bien d'autres.

Des Assomptionnistes, professeurs à Notre-Dame de France, ont eu l'audace d'écrire un Guide de Palestine (1), où les opinions du susdit auteur ne sont pas toujours estimées à la valeur qu'il leur

(1) *Guide-Indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la Terre Sainte*, par le Fr. LIÉVIN DE HAMME, édition de 1887, t. I^{er}, p. 295. Mêmes indications dans l'édition de 1869, tome unique, p. 131, et dans celle de 1876, t. I^{er}, p. 236 et 237. — On peut également consulter PIEROTTI, *Jérusalem explored*. Londres, 1864, volume II, plan 1^{er}, au chiffre 4.

(1) *La Palestine*, guide historique et pratique, 1904. Paris, 5, rue Bayard. Prix : 5 fr.

attribue. Ces professeurs ont même osé mettre en regard de certaines traditions qu'il défend des traditions plus anciennes qui leur semblaient offrir de meilleures garanties d'authenticité. D'où grand émoi ! Il fallait à tout prix faire expier leur témérité grande aux malencontreux contradicteurs. Mais comment s'y prendre ? Le nouveau Guide avait éveillé trop de sympathies pour qu'il fût possible d'indisposer contre lui les lecteurs, mais on pouvait faire dévier le débat en le transportant sur le terrain personnel, en accusant les Assomptionnistes de tromper les pèlerins.

On a déjà procédé de cette sorte contre le R. P. Cré, des Missionnaires d'Alger. On lui a reproché de faire vénérer une grotte et des tombeaux qu'il aurait creusés lui-même. Il est vrai que la tentative a échoué, mais elle réussira peut-être avec les Assomptionnistes, s'est-on dit. Et sur ce, le *Palais de Caïphe* a été lancé dans le public, et distribué à profusion.

Je ne relèverai pas une à une les faussetés sans nombre dont fourmille cet opuscule ; il y faudrait un volume. Je me contenterai de montrer tout d'abord combien est injuste l'accusation formulée contre les Pères Assomptionnistes. D'après le R. P. Urbain Coppens, ces religieux auraient, en effet, transporté dans leur propriété un sanctuaire qu'ils savaient devoir être localisé ailleurs. Après avoir vainement « employé tous les moyens en leur pouvoir pour acquérir la grotte » (1) de saint Pierre *in Gallicantu*, située à 100 mètres de leur jardin, ils auraient commencé par ne plus montrer à leurs pèlerins cette grotte où ils les conduisaient naguère et que visitent encore tous les chrétiens de Jérusalem, catholiques et dissidents, puis ils auraient déclaré que la susdite grotte était dans leur propriété (2)

et baptisé celle-ci du nom de Jardin Saint-Pierre (1).

Après avoir fait bonne justice de ces accusations (j'allais dire : de ces calomnies), je montrerai l'inanité des arguments apportés par le R. P. Urbain Coppens contre la thèse de *La Palestine* qui soutient l'identification du palais de Caïphe avec l'ancienne église du Reniement et du Repentir de saint Pierre (2).



Que les Assomptionnistes soient innocents de l'action malhonnête que leur impute le R. P. Urbain Coppens, il n'est besoin pour le démontrer que de lire le *Guide-Indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la Terre Sainte*, du Fr. Liévin de Hamme, qui est le Guide officiel de la Custodie franciscaine de Terre Sainte. Ouvrons le tome 1^{er} de l'édition de 1887, à la page 295, et, tout en lisant, suivons sur le plan de Jérusalem, qui se trouve à la page 140, la marche du pèlerin se rendant de la porte de Sion à la grotte de saint Pierre :

On laisse cette porte à gauche, nous dit le Fr. Liévin, pour suivre la muraille de la ville, jusqu'au premier chemin qu'on rencontre à droite. On prend ce chemin et, après un parcours de 280 mètres, on trouve trois sentiers. On suit celui de gauche et, à la distance de 95 mètres, en descendant, on arrive à une ouverture ou regard pratiqué dans l'aqueduc de Salomon. On continue ensuite le sentier qui descend vers l'Orient. Arrivé à 75 mètres au-delà de l'aqueduc, on prend à gauche par le champ et, à 12 mètres du sentier, on arrive à la grotte du *Repentir de saint Pierre*.... Depuis 1882, elle est la propriété de M. de Piellat.

(1) *Op. cit.*, p. 6.

(2) Le R. P. Urbain Coppens distingue à tort deux églises de saint Pierre : l'Eglise du *Repentir* et l'église du *Reniement*. Cette dernière seule, d'après lui, aurait été située sur l'emplacement du palais de Caïphe.

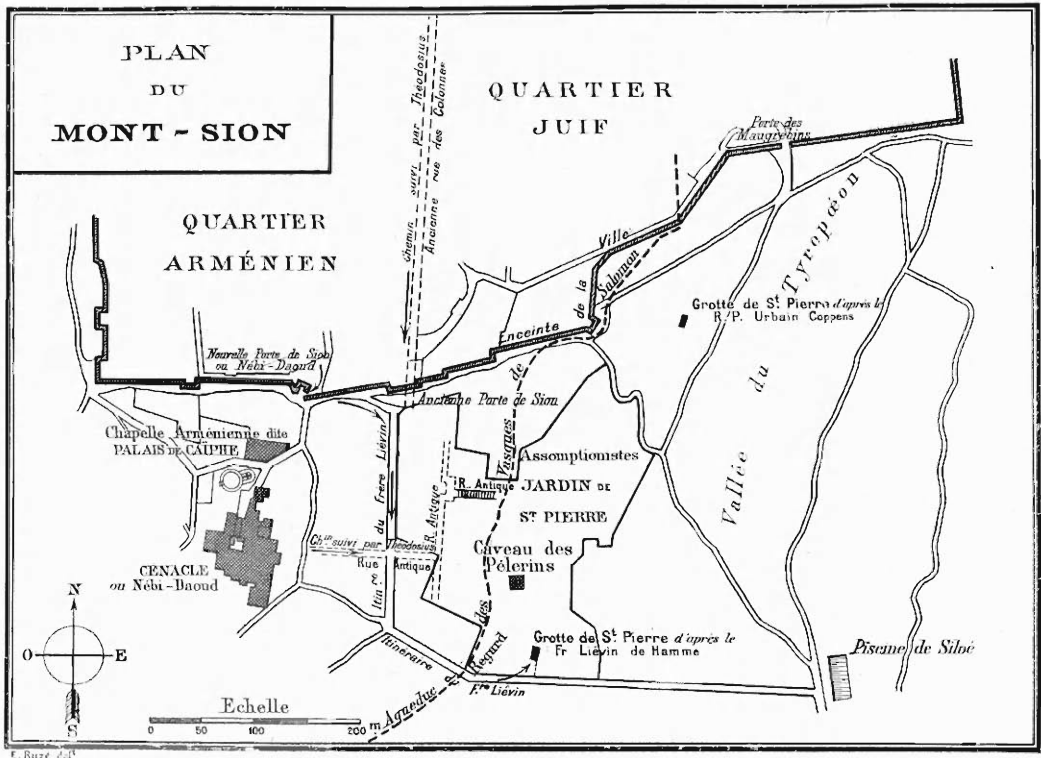
(1) *Op. cit.*, p. 56.

(2) *Op. cit.*, p. 56.

Et le plan du Fr. Liévin, d'accord avec le texte, marque en effet très expressément dans cette propriété la *Grotte du Repentir de saint Pierre*.

Ou bien le R. P. Urbain Coppens n'a jamais lu ce passage ni vu ce plan du *Guide* du Fr. Liévin, et alors que faut-il penser de sa compétence en fait de traditions franciscaines actuelles, ou bien il a regardé le plan et lu le texte, et alors

comment ne s'est-il pas aperçu que la grotte traditionnelle, décrite par le Guide officiel de la Custodie, se trouve précisément dans le jardin que M. de Piellat a cédé aux Assomptionnistes en 1887? Comment ne s'est-il pas aperçu que cette grotte, montrée aux pèlerins par les RR. PP. Franciscains pendant tout le siècle dernier, a naturellement donné son nom au jardin qui l'entourait? Comment



n'a-t-il pas vu qu'il faisait fausse route en allant à 400 mètres de là, dans une direction tout à fait opposée à celle indiquée par le Fr. Liévin, découvrir une vieille citerne qu'il veut maintenant faire passer pour la grotte vénérée naguère, pour la grotte où les Assomptionnistes eux-mêmes auraient conduit précédemment leurs pèlerins? Comment n'a-t-il pas reconnu que la description de M. l'abbé Mourot qu'il cite en faveur de sa citerne (1) s'applique uni-

quement à la grotte traditionnelle (1) montrée par le Fr. Liévin, grotte que M. l'abbé Mourot a visitée sous la conduite de ce dernier, en compagnie du R. P. Germer-Durand? Comment enfin ne s'est-il pas rendu compte qu'en accusant les Pères Assomptionnistes d'avoir employé vaine-

(1) M. l'abbé Mourot écrit : « Cette grotte d'un difficile accès est peu profonde, largement ouverte. » Cette description convient parfaitement à la grotte du jardin Saint-Pierre. Elle ne saurait s'appliquer à la grotte du R. P. Urbain Coppens qui est profonde et très étroite à l'entrée.

(1) *Op. cit.*, p. 55.

ment tous les moyens en leur pouvoir pour acquérir une citerne à laquelle ils n'ont jamais songé, et d'avoir, en désespoir de cause, affirmé contre toute vérité que le sanctuaire de saint Pierre se trouvait dans leur jardin, comment, dis-je, le R. P. Urbain Coppens ne s'est-il pas rendu compte qu'il commettait une action contraire à la plus simple honnêteté?

Et lorsqu'il ajoute que la grotte de son invention est visitée encore par tous les chrétiens, catholiques et dissidents, comment ne s'aperçoit-il pas qu'il avance une fausseté manifeste? Je défie, en effet, le R. P. Urbain Coppens de citer un seul pèlerin des cent dernières années qui ait vénéré le souvenir de saint Pierre dans cette grotte, en dehors, bien entendu, de ceux qu'il y a lui-même conduits à partir du jour où il en a fait la découverte, trois mois environ après l'apparition du guide des Assomptionnistes, *La Palestine*.

Non, ce n'est pas dans une grotte située à cent pas de la propriété des Assomptionnistes que les chrétiens vont prier saint Pierre, mais, et tous le savent à Jérusalem, c'est dans cette propriété même, et il n'est pas rare de voir des fils de saint François venir gagner les indulgences à la grotte traditionnelle dont seul le R. P. Urbain Coppens ignore ou feint d'ignorer l'existence.

Il convient pourtant d'ajouter que les nouvelles éditions du Guide officiel de la Custodie ne mentionnent plus ce sanctuaire, depuis que les Assomptionnistes se sont rendus acquéreurs du Jardin Saint-Pierre.

Mais j'entends le R. P. Urbain Coppens me dire : « Si les Pères de l'Assomption possèdent dans leur terrain la grotte de Saint-Pierre, comment peuvent-ils écrire :

Au xiv^e siècle on ne parle plus de l'église du *Gallicantus* ou *chant du coq*, mais on mentionne encore la grotte profonde qui lui servait de crypte. Puis la grotte elle-même disparaît et le souvenir reste définitivement

perdu (1). Les fouilles, si intéressantes soient-elles, n'ont pas encore donné le résultat qu'on espérait, la découverte de l'ancienne basilique des larmes de saint Pierre (2).

La réponse est facile : Les Assomptionnistes, nouveaux venus encore en Terre Sainte et confiants dans les traditions franciscaines, achetèrent, en 1887, une grotte qu'ils croyaient alors authentique. Mais ils s'aperçurent bientôt, en étudiant les récits des anciens pèlerins, que la position de cette grotte franciscaine qu'ils venaient d'acquérir ne concordait pas avec les anciennes descriptions. Et comme ils ne sont point partisans de l'argument : « C'est à nous, donc c'est authentique ; ce n'est pas à nous, donc c'est apocryphe, » ils n'hésitèrent pas à dire : « Cette grotte n'est pas la vraie. » Ils commencèrent immédiatement des fouilles et découvrirent une autre grotte très profonde, couverte de signes chrétiens, munie d'une porte double à laquelle conduisait un escalier taillé dans le roc. Cette grotte paraissant mieux répondre aux anciennes descriptions, les Pères Assomptionnistes demandèrent qu'on voulût bien y transférer les indulgences attachées à la grotte de la tradition franciscaine. Deux savants prêtres du patriarcat furent délégués pour examiner la découverte, et les preuves d'authenticité ne leur ayant pas semblé suffisantes, ils ne voulurent pas se prononcer. Ils firent cependant aux Assomptionnistes cet aveu significatif : « Vos arguments sont aussi probants que ceux des Pères Franciscains en faveur de leur Emmaüs. Si donc on leur accorde des indulgences, on ne pourra vous refuser ce que vous demandez. » Depuis, les indulgences ont été accordées à l'église de Koubéibé, l'Emmaüs des Franciscains.

Les fouilles ont continué à diverses re-

(1) *La Palestine*, p. 144.

(2) *La Palestine*, p. 143.

prises et, en attendant le résultat définitif, on gagne toujours les indulgences à la grotte traditionnelle, et on appelle la propriété qui l'entoure *Jardin Saint-Pierre*.

Quant à la grotte signalée par le R. P. Urbain Coppens, elle n'a jamais été vénérée par les pèlerins, du moins, comme je l'ai déjà dit, pendant les cent dernières années. Le fut-elle aux ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles, ainsi que semblent l'indiquer certains plans et certaines descriptions de cette époque? Nous ne savons. Mais il faut se rappeler que l'église de Saint-Pierre avait alors disparu depuis longtemps déjà et qu'il n'en restait plus aucun vestige apparent en 1335, si nous en croyons la relation de Jacques de Vérone (1).

Du reste les auteurs des ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles n'étaient pas mieux renseignés sur son emplacement que ne l'est le R. P. Urbain Coppens. En effet, les pèlerins qui écrivirent au moment où l'église était encore debout nous la montrent près de la porte de Sion, à 200 mètres environ du Cénacle, tandis que ceux des ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles la placent près de la porte des Maugrebins. c'est-à-dire à 200 autres mètres plus loin. De plus, les premiers parlent d'une grotte profonde, dans laquelle on descend par 32 degrés d'après l'higoumène russe Daniel (1112), qui paraît les avoir comptés, par 60 degrés environ d'après Théodoric (1172), au lieu que les seconds nous montrent une grotte dans laquelle on entre de plain-pied.

Et qu'on ne vienne pas objecter que la tradition n'a pu varier de la sorte (2). Car si maintenant que l'accès des sanctuaires ne présente aucune difficulté les savants

qui habitent la Custodie de Terre Sainte ignorent la tradition que cette même Custodie enseignait il y a dix-sept ans à peine, est-il impossible que les auteurs des ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles aient ignoré la tradition des siècles passés, à une époque où la visite des sanctuaires était très difficile et où tout le mont Sion fut bouleversé par la reconstruction des murs de Jérusalem (1534)?

*
**

Arrivons maintenant aux arguments que le R. P. Urbain Coppens oppose à l'identification de l'église des Larmes de saint Pierre avec le palais de Caïphe.

Le R. P. Urbain Coppens écrit :

Les professeurs de Notre-Dame de France ont contre leur nouvelle théorie les paroles formelles du Saint Evangile (1),

Et voici comment le R. P. Urbain Coppens prétend prouver son assertion :

Saint Pierre est entré dans l'atrium du palais de Caïphe..... Les quatre évangélistes nous racontent son triple reniement, après quoi saint Matthieu et saint Luc nous disent : *Et egressus foras, flevit amare; étant sorti, il pleura amèrement*. Saint Pierre sort....., il sent le besoin de quitter cette cour maudite, de se soustraire à ces regards gênants, de fuir enfin pour s'en aller ailleurs, au dehors, pleurer à son aise. L'Evangile est formel, *egressus foras*. Qui osera s'inscrire en faux? Comment, dès lors, est-il possible de supposer que l'apôtre, une fois sorti du palais de Caïphe pour pleurer sa faute, y retournât (*sic*), soit par la porte, soit par les sous-sols? Par suite, est-il possible d'identifier, comme le veulent les professeurs de Notre-Dame de France, le palais de Caïphe avec la grotte où se réfugia saint Pierre et où, d'après la tradition, il resta caché jusqu'à la résurrection de son Maître? (2)

(1) Le R. P. Urbain Coppens place le pèlerinage de Jacques de Vérone en 1325 et fait de ce religieux un Dominicain. Jacques de Vérone est un Augustin qui visita la Ville Sainte en 1335.

(2) On pourrait citer de nombreux exemples de ces variations. Qu'il suffise de rappeler que trois stations de la Voie douloureuse ont changé de place depuis 1806. (Cf. *Echos d'Orient*, t. VI, p. 369.)

(1) *Le palais de Caïphe et le nouveau Jardin Saint-Pierre*, p. 23.

(2) *Op. cit.*, p. 16.

Je me demande où le R. P. Urbain Coppens a vu que les professeurs de Notre-Dame de France *identifiaient* le palais de Caïphe avec une grotte dans laquelle saint Pierre se serait retiré pour pleurer. Il n'en est pas question dans la *Palestine*, pas plus d'ailleurs que dans l'Evangile. Il faut être plus qu'ingénieux pour trouver une allusion à une grotte dans ce texte de saint Marc auquel le R. P. Urbain Coppens renvoie le lecteur (1) : *Sed ite, dicite discipulis ejus et Petro quia praecedat vos in Galilaam, ibi eum videbitis sicut dixit vobis* (2). Saint Matthieu et saint Luc nous disent que saint Pierre sortit, *egressus foras*. Saint Marc ajoute qu'il alla devant l'atrium, *exiit foras ante atrium* (3) où il commença à pleurer, et *coepit flere* (4). Voilà tout ce que l'Evangile nous apprend sur les larmes de saint Pierre, et j'avoue ne pas voir en quoi cela contredit formellement la thèse soutenue par le Guide des Pères Assomptionnistes. Je sais bien qu'une tradition postérieure, qui commence à s'établir au XIII^e siècle, veut que saint Pierre se soit retiré dans une grotte profonde, qu'il y ait pleuré durant trois jours jusqu'au moment où le Christ ressuscité est venu le consoler; mais les auteurs de la *Palestine* n'ont parlé nulle part de cette tradition qui leur aura paru sans doute peu en harmonie avec le récit évangélique de la Résurrection et le témoignage des premiers siècles. Il n'y avait donc pas lieu pour eux d'expliquer par quel chemin saint Pierre se rendit dans cette grotte où l'on transporta plus tard le souvenir de ses larmes.

Le R. P. Urbain Coppens présente donc l'opinion des professeurs de Notre-Dame de France sous un aspect tout à fait faux lorsqu'il écrit :

A l'ancienne tradition, ils opposent une thèse nouvelle dans les termes suivants : 1^o le palais de Caïphe, témoin de la condamnation de Jésus-Christ et du reniement de saint Pierre, est aussi le lieu où l'apôtre, quittant la maison du grand-prêtre, se retira pour pleurer sa faute (1).

Jamais les auteurs de la *Palestine* n'ont formulé un pareil non-sens. Leur thèse que l'argument du R. P. Urbain Coppens laisse intacte est la suivante : le palais de Caïphe, témoin de la condamnation de Jésus-Christ et du reniement de saint Pierre, est aussi le lieu où l'apôtre commença à pleurer et où l'on éleva plus tard une basilique en souvenir de sa chute et de ses larmes.

2^o En 333, écrivaient les professeurs de Notre-Dame de France, le pèlerin de Bordeaux indique déjà la maison de Caïphe entre la piscine de Siloé et le Cénacle (2).

A quoi le R. P. Urbain Coppens objecte (3) :

La citation n'est pas précisément exacte, car après avoir parlé de la piscine de Siloé, ce pèlerin écrit simplement : « De celle-ci on monte à Sion, et elle apparaît là où fut la maison du prêtre Caïphe. »

Et le R. P. Urbain Coppens ajoute :

Les Pères Assomptionnistes étaient bien de l'avis que ces expressions signifient que le Cénacle se trouve là où est la maison de Caïphe, et jusqu'à ces dernières années ils visitaient la maison de Caïphe auprès du Cénacle (4).

La traduction du R. P. Urbain Coppens ne serait-elle pas tout simplement un contre-sens? En tout cas, les Pères Assomptionnistes n'ont jamais donné au texte du pèlerin de Bordeaux la signification qu'il lui attribue. Voici ce texte :

(1) *Op. cit.*, p. 16, note 3.

(2) *Marc*, xvi, 7.

(3) *Marc*, xiv, 68.

(4) *Ibid.*, 72.

(1) *Op. cit.*, p. 6.

(2) *La Palestine*, p. 143.

(3) *Le Palais de Caïphe*, p. 20.

(4) *Op. et loc. cit.*

Ex eadem ascenditur Sion, et paret ubi fuit domus Caïphæ sacerdotis, phrase qui signifie certainement: *De celle-ci, on monte à Sion, et on aperçoit le lieu où fut la maison de Caïphe*. *Paret ubi* équivaut ici à *paret locus ubi*. Et, en effet, la maison de Caïphe était hors de l'enceinte de Sion, car le pèlerin, après l'avoir signalée, continue en ces termes: « Mais à l'intérieur de l'enceinte..... *Intus autem intra murum Sion, paret locus*..... » Si le pèlerin de Bordeaux a vu les ruines de la maison de Caïphe hors de l'enceinte de Sion, comment le Cénacle, compris dans cette enceinte, pouvait-il lui apparaître là où fut la maison de Caïphe?

Quant au fait que les Pères Assomptionnistes continuent à visiter la maison de Caïphe tout près du Cénacle, il ne prouve qu'une chose: c'est que ces Pères désirent gagner les indulgences attachées au sanctuaire des Arméniens, sans penser le moins du monde que des indulgences accordées à un souvenir authentiquent nécessairement le lieu où l'on vénère ce souvenir.

3° D'après l'auteur du *Palais de Caïphe* les indications fournies par Théodosius (vers 500) ne seraient pas favorables à la thèse des professeurs de Notre-Dame de France. C'est au Nord et non à l'Est du Cénacle qu'il faudrait chercher l'église de saint Pierre bâtie sur l'emplacement du palais de Caïphe (1). Le R. P. Urbain Coppens s'est-il aperçu que Théodosius place cette église au tiers de la distance qui sépare la sainte Sion du prétoire, c'est-à-dire à 200 mètres environ du Cénacle? (2) Or, jamais aucun des pèlerins n'a signalé une église de saint Pierre à 200 mètres au

Nord du Cénacle (1), tandis que bon nombre d'entre eux en indiquent une à la même distance dans la direction de l'Est. De plus, le R. P. Urbain Coppens suppose à tort que, pour se rendre du Cénacle au prétoire, Théodosius a pris, comme le pèlerin de Bordeaux, la *rue aux colonnes* (2), alors qu'il a suivi une direction tout opposée à celle de ce dernier. Le pèlerin de Bordeaux se dirige de Sion vers la porte de Naplouse par le Calvaire et laisse le prétoire sur sa droite, au fond de la vallée. Théodosius, au contraire, va du Calvaire à Sion par la *rue des colonnes* et de Sion au prétoire par Saint-Pierre. Il mentionne tout d'abord le Golgotha, puis la sainte Sion, ensuite « la maison de Caïphe qui est maintenant l'église de saint Pierre », enfin le prétoire, en indiquant les distances qui séparent ces divers sanctuaires. Ce n'est donc pas sur la route et dans la direction du Saint-Sépulcre que Théodosius a rencontré l'église de saint Pierre, sinon il l'eût mentionnée avant de parler de la sainte Sion.

4° La *Palestine* des Assomptionnistes avait invoqué en faveur de son opinion l'autorité de Bernard le Moine (870) qui, dans un passage très clair de son récit, place à l'Orient de Sion l'église du Reniement. Voici du reste ses paroles: *In directum autem ad orientem est ecclesia in honore beati Petri in loco in quo Dominum negavit* (3). Le R. P. Urbain Coppens, visiblement embarrassé par un texte aussi précis, s'applique à l'éluder, en prétendant que l'expression *in loco in quo Dominum negavit*

(1) *Op. cit.*, p. 21.

(2) Voici le texte de Théodosius: *De sancta Sion ad domum Caïphæ, quæ est modo ecclesia Sancti Petri sunt plus minus passus numero L; de domo Caïphæ usque ad Pretorium Pilati passus numero C. (Itinera Terræ Sanctæ, éd. Tobler, Genève, 1877, p. 65.)* (On sait que le *passus* de Théodosius équivaut à 4 mètres environ.

(1) L'auteur de la *Citez de Jherusalem* (1187) signale, il est vrai, un *Moustier de Saint-Pierre* près de la *rue de l'Arc Judas*, c'est-à-dire au Nord-Est du Cénacle; mais ce *moustier* n'a aucune relation avec la maison de Caïphe et personne, pas même le R. P. Coppens, n'a jamais songé à l'identifier avec elle; il était en effet construit sur le lieu où *Jhesu cris fit le boe qu'il mit as iex de celui qui ouques n'avait eu oel*. (*Itinera à Jérusalem*, éd. H. Micheland et G. Raynaud, Genève, 1882, p. 43).

(2) *Op. cit.*, p. 21.

(3) *Itinera Hierosolym.*, éd. Tobler et Molinier, Genève, 1880, p. 316.

est peu juste et pourrait bien désigner, non pas le lieu du reniement, mais l'endroit où saint Pierre a pleuré (1). Il est permis de ne pas admettre cet expédient et de continuer à croire qu'elle désigne l'un et l'autre et que jusqu'au xiv^e siècle (2) il n'y a jamais eu sur le mont Sion qu'une seule église dédiée à saint Pierre : cette église bâtie sur l'emplacement de la maison de Caïphe rappela d'abord à la fois le reniement et le repentir de l'apôtre, plus tard son seul repentir (3).

5^e Le R. P. Urbain Coppens reproche aux auteurs de la *Palestine* de passer sous silence un texte de saint Sophrone (vii^e siècle) qui indiquerait selon lui la maison de Caïphe au Nord du Cénacle (4). J'ai lu et relu ce texte en grec, en latin et dans la traduction française qu'en donne le R. P. Urbain Coppens, et je déclare n'y avoir découvert aucune allusion à la maison de Caïphe. Saint Sophrone baise, il est vrai, près du Cénacle la colonne à laquelle fut attaché Jésus dans la maison du grand-prêtre, mais on sait que cette colonne n'était plus depuis longtemps à sa place primitive, où le pèlerin de Bordeaux la vit encore en 333 : elle avait été transportée de la maison de Caïphe dans la sainte Sion, où la vénérèrent sainte Paule, Théodosius et les pèlerins des siècles suivants. *Columna, que fuit in domo Caïphe, est modo in sancta Sion; jussu Domini ipsa in sanctam Sion secuta est* (5).

(1) Le R. P. Barnabe d'Alsace éludait ce texte d'une autre façon. Il interprétait : *in directum ad Orientem par droit au Nord* (cf. *Le Prétoire de Pilate*, p. 188). Il paraît qu'il a laissé cet expédient pour celui du R. P. Urbain Coppens (cf. *Le Palais de Caïphe*, p. 28, note 2).

(2) C'est au xiv^e siècle, entre 1320 et 1335, que l'église de saint Pierre fut définitivement détruite. Odéric la voit encore en 1320; en 1335, Jacques de Vérone n'en voit plus aucun vestige.

(3) Le souvenir du reniement se déplaça au xi^e siècle, entre la destruction de l'église par Hakem et sa restauration sous les Croisés comme on l'expliquera plus loin.

(4) *Op. cit.*, p. 22.

(5) Théodosius, *De Terra Sancta (Itinera Terræ sanctæ)* éd. Tobler, Genève, 1877, p. 65.

C'est même probablement cette colonne qui aura causé, au xi^e siècle, la translation du souvenir de la maison de Caïphe dans les environs immédiats du Cénacle, comme elle vient de causer aujourd'hui la méprise du R. P. Urbain Coppens au sujet du texte de saint Sophrone.

On aura dit aux pèlerins qui visitaient la sainte Sion : « Voilà la colonne où Jésus fut attaché dans la maison de Caïphe, » et les pèlerins, ignorant que la colonne avait été transportée d'ailleurs, en auront conclu tout comme le R. P. Urbain Coppens : « Voilà la maison de Caïphe. » Et peu à peu on aura transporté le souvenir du reniement auprès de la colonne, et le véritable emplacement de la maison de Caïphe n'aura conservé que le souvenir des larmes. Ce transfert aura été d'autant plus facile que l'église de saint Pierre fut probablement détruite de fond en comble par le calife Hakem, au commencement du xi^e siècle (1). Quand, après la prise de Jérusalem par les croisés, la crypte de cette église put être déblayée, on aura trouvé la grotte dans laquelle Théodoric et Jean Phocas voient au siècle suivant une mosaïque ou une peinture représentant le repentir de saint Pierre. A cette découverte on aura tout naturellement supposé que l'apôtre s'était caché là pour pleurer sa faute, et depuis lors elle sera devenue la *grotte des larmes*, tandis que l'église nouvelle bâtie au-dessus prenait le nom de Saint-Pierre *in Gallicantu*, ou simplement *Gallicantus*.

*
*
*

Résumons.

1^o Le R. P. Urbain Coppens a accusé les Assomptionnistes d'avoir, d'une façon

(1) Ce persécuteur des chrétiens détruisit, en effet, à Jérusalem tous leurs sanctuaires, et l'auteur du *Qualiter sita est civitas Jerusalem*, qui écrivit quelque temps avant la première croisade, ne signale que l'endroit où saint Pierre pleura sans faire mention de l'église.

malhonnête, transporté dans leur jardin le souvenir de la grotte de saint Pierre. Il m'a suffi de faire appel à la tradition franciscaine et au témoignage du Fr. Liévin de Hamme pour montrer la fausseté de cette accusation et convaincre l'auteur du *Palais de Caïphe* d'une ignorance tellement inexplicable que d'aucuns seront tentés peut-être d'y voir de la mauvaise foi.

2° Le R. P. Urbain Coppens s'est efforcé de détruire la thèse de la *Palestine*, identifiant l'église du *Repentir* avec la maison de Caïphe. On vient de voir ce que valent ses arguments. Il est « convaincu que les professeurs de N.-D. de France n'ont pas consulté les auteurs qu'ils citent. » (1) Après ce qui précède, les lecteurs seront convaincus que le R. P. Urbain Coppens a consulté les auteurs, mais qu'il ne les a pas compris.

En effet, il traduit à contre-sens la relation du pèlerin de Bordeaux. Il fait prendre

à Théodosius une direction absolument opposée à celle que Théodosius a suivie. Il croit que le mot *negavit* désigne le repentir et non le reniement. Enfin, il s'étonne que la *Palestine* ne mène pas saint Sophrone vénérer dans la maison de Caïphe une colonne qui ne s'y trouvait plus depuis des siècles.

Si j'écrivais dans le style du *Palais de Caïphe* (1) je dirais : « Comment qualifier un ouvrage qui publie de telles bévues ! »

Ce sont en effet ces quatre bévues qui constituent le fond de l'argumentation du R. P. Urbain Coppens. Les textes accumulés dans la suite de sa brochure sont en dehors de la question et prouvent simplement qu'à partir du XI^e siècle on commença à visiter la maison de Caïphe dans les environs immédiats du Cénacle, ce que le Guide des Assomptionnistes ne met pas en doute.

G. JACQUEMIER.

(1) *Op. cit.*, p. 29.

(1) *Op. cit.*, p. 52.